



PRÉFET DU BAS-RHIN

.....D00
.. /

ANNEXE A LA CONVENTION DE SUBVENTION

..... - Construction neuve de logements collectifs - individuels
..... à
PLUS - PLAI

A - PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE L'OPERATION (TVA réduite)

	PLUS		PLAI	
	Montant	Quotité (en %)	Montant	Quotité (en %)
I . SUBVENTIONS				
PLUS Etat délégué				
Conseil Départemental				
Conseil Régional				
Autres				
Sous-total Subventions				
II . PRETS				
CDC 40 ans				
CDC 50 ans				
prêt libre				
Sous-total Prêts				
III . FONDS PROPRES				
TOTAL				

B - PRINCIPALES FINANCIERES DE L'OPERATION

	PLUS	PLAI
Nombre de logements individuels		
Nombre de logements collectifs		
Surface utile (en m²)		

Prix de revient au M2 surf.utile : €

Loyer principal maximum de la convention PLUS logts collectifs et/ou individuels €

Loyer principal maximum de la convention PLAI logts collectifs et/ou individuels €